

Informations de base	
<p>2025/2888(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Modification du FEDER, du FSE+, du Fonds de cohésion et du Fonds pour une transition juste concernant des mesures spécifiques visant à relever les défis stratégiques dans le cadre de l'examen à mi-parcours</p> <p>Modification Règlement 2021/1060 2018/0196(COD)</p> <p>Subject</p> <p>4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2888(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2021/1060 2018/0196(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	REGI/10/03982